

Gouvernance d'entreprise : aspects légaux et bonnes pratiques

08.30 – 09.00

Accueil avec café et croissants

Matin

Introduction à la gouvernance d'entreprise

- Notion et importance pratique de la gouvernance d'entreprise
- Différences entre grandes entreprises et PME : spécificités et enjeux
- Risques liés à une gouvernance insuffisante ou inadaptée
- Objectifs du séminaire : approche pragmatique et adaptée à la taille de l'entreprise

Pause

Cadre légal et réglementation applicable

- Dispositions principales du Code des obligations (CO) et de l'ORC
- Rôle des statuts, règlements d'organisation et conventions d'actionnaires
- Articulation entre droit écrit, pratique et usages de place
- Bonnes pratiques pour formaliser la gouvernance

Mise en place d'une gouvernance cohérente

- Élaboration d'un modèle de gouvernance adapté à la taille et à la complexité de l'entreprise
- Cohérence entre structure juridique, organes et processus décisionnels
- Outils de documentation et de contrôle interne

12.00 – 13.00

Repas

Après-midi

Les organes et leurs rôles : responsabilités et interactions

- Assemblée générale, conseil d'administration, direction : missions et limites
- Répartition des compétences et délégation de pouvoirs
- Responsabilité civile et pénale des organes
- Cas pratiques : décisions stratégiques et gouvernance équilibrée

Pause

Prise de décision et représentation externe

- Procédure et majorité requises pour les décisions importantes
- Gestion des situations de blocage et solutions préventives
- Représentation de la société et responsabilité externe
- Interactions avec le Registre du commerce : réquisition, forme et notaire

Problématiques fréquentes et bonnes pratiques de gouvernance

- Nomination et composition du conseil d'administration
- Relations entre statuts et conventions d'actionnaires
- Prévention des conflits internes et gestion des divergences d'intérêts
- Recommandations finales pour une gouvernance saine et évolutive

16.30

fin du séminaire

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.